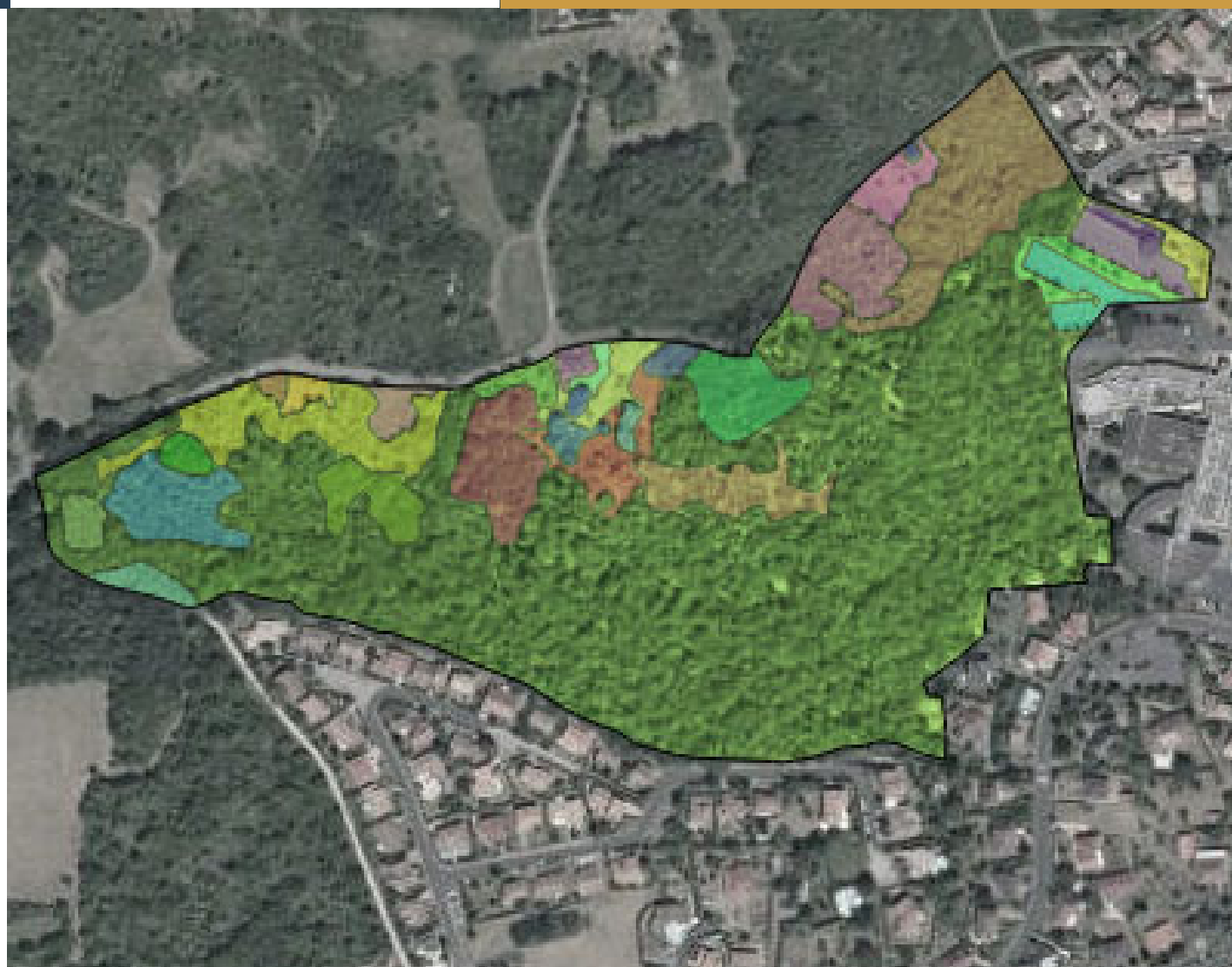




CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MASSIF CENTRAL

CARTOGRAPHIE DES HABITATS DE L'ENS LA CHÂTAIGNERAIE (PUY-DE- DÔME)



SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
1.1. Contexte de l'étude.....	3
1.2. Site d'étude	3
1.2.1. Localisation et historique.....	3
1.2.2. Géologie.....	3
MÉTHODOLOGIE	4
2.1. Objectifs	4
2.2. Inventaires floristiques.....	4
2.3. Cartographie des habitats	4
2.4. Évaluation des habitats.....	4
2.4.1. État de conservation.....	4
2.4.2. Dynamique.....	5
2.4.3. Structuration des données.	5
2.5. Référentiels de flore et végétations	6
RÉSULTATS	7
3.1. Végétations inventoriées sur le site.....	7
3.1.1. Végétations des milieux ouverts herbacés.....	9
3.1.2. Végétations forestières	14
3.1.4 Sols rocheux peu profonds sans végétation ou à végétation clairsemée.....	22
3.2. Flore inventoriée sur le site	23
3.2.1. Espèces inventoriées sur le site.....	23
3.2.2. Espèces protégées ou menacées.....	23
3.2.5. Espèces exotiques envahissantes.....	29
CONCLUSION	30
BIBLIOGRAPHIE.....	31
ANNEXES	32

INTRODUCTION

1.1. CONTEXTE DE L'ETUDE

Dans le cadre de la mise en œuvre du prochain plan de gestion (2022-2026), l'ONF a sollicité le CBN Massif central pour mettre à jour la cartographie des habitats (et préciser leur correspondance phytosociologique) de l'ENS la Châtaigneraie (63). Cette étude fait suite à une précédente cartographie partielle réalisée en 2014 par les Herbiers universitaires de Clermont-Ferrand (sans caractérisation phytosociologique des habitats) et accompagnée par un inventaire floristique en 2016 par le même organisme.

1.2. SITE D'ETUDE

1.2.1. Localisation et historique

Situé sur la commune de Beaumont aux portes de l'agglomération clermontoise (carte 1), le site de l'ENS la Châtaigneraie couvre une dizaine d'hectares (10.5ha), au pied de la faille de Limagne. Il constitue une formation boisée, issue d'anciennes cultures de châtaigniers, enclavée au sein de surfaces bâties (carte 2).

Les archives indiquent l'existence du bois de la Châtaigneraie à partir du XVI^{ème} siècle, mais son origine n'est pas clairement identifiée. Elle a probablement été créée par l'Abbesse de Beaumont qui possédait la majorité des terres durant l'Ancien Régime (RENAUX & POUVREAU 2020). Il semblerait que ce soit à partir de 1790 qu'on trouve dans les archives de la ville de Beaumont les premières traces de l'existence d'une châtaigneraie appartenant à de nombreux propriétaires. D'après le cadastre napoléonien, la superficie de la châtaigneraie était de 4.14ha en 1831, deux fois moins qu'aujourd'hui.

1.2.2. Géologie

Le site de l'ENS la Châtaigneraie repose sur une coulée basaltique issue du puy de Gravenoire.

Il y a 60 000 ans, une éruption occasionne l'effondrement de l'édifice volcanique de Gravenoire. Les débris de cet effondrement sont ensuite recouverts partiellement par une coulée basaltique ; seuls quelques restes détritiques du cône de Gravenoire, prenant la forme de monticules constitués de scories volcaniques, émergent du basalte et témoignent de cet effondrement.

Un de ces monticules, se trouvant au sein de l'ENS, a historiquement été exploité comme carrière de pouzzolane.

Carte 1 Localisation

Figure 1 : Localisation ENS de la Châtaigneraie (Beaumont, 63)

Carte 2 Occupation du sol

Figure 2 : Photographie aérienne du Puy Giroux (Beaumont, 63)



CARTE

cbn
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MASSIF CENTRAL

Localisation du site de la Châtaigneraie

Cartographie des habitats de l'ENS de la Châtaigneraie (Puy-de-Dôme) 2022

 limite de l'ENS Châtaigneraie

Sources : BD Ortho® © IGN - 2016 / CBN Massif central, mai 2022
Diffusion et reproduction interdites sans autorisation préalable



0 50 100 m

Localisation du site de la Châtaigneraie

Cartographie des habitats de l'ENS de la Châtaigneraie (Puy-de-Dôme) 2022

 limite de l'ENS Châtaigneraie

Sources : BD Ortho® © IGN - 2016 / CBN Massif central, mai 2022
Diffusion et reproduction interdites sans autorisation préalable



MÉTHODOLOGIE

2.1. OBJECTIFS

Cette étude a pour objectif d'inventorier les végétations du site et d'identifier les enjeux floristiques. La méthodologie utilisée consiste à :

Pointer les espèces remarquables du site afin de situer les secteurs à enjeux de conservation ;

Caractériser les végétations par la réalisation d'une typologie phytosociologique (annexe 1).

Localiser les végétations et les habitats au sein de l'ENS la Châtaigneraie (annexe 2).

2.2. INVENTAIRES FLORISTIQUES

Les inventaires floristiques sont réalisés pour mettre à jour la liste d'espèces présente au sein de l'ENS (annexe 3). Un traitement de cette liste permettra :

D'identifier les taxons à enjeux pouvant être inscrits dans la Directive « Habitats » (annexes II, IV et V), protégés à l'échelle nationale ou régionale, considérés comme menacés au sein des listes rouges nationale et régionale. Les taxons patrimoniaux seront également pointés afin que le gestionnaire puisse localiser les secteurs à enjeux ;

D'identifier les espèces exotiques envahissantes qui pourraient constituer une menace pour le site.

2.3. CARTOGRAPHIE DES HABITATS

La méthodologie retenue pour la cartographie des habitats naturels et semi-naturels du site est celle proposée dans le guide méthodologique national : « Cartographie des habitats naturels et des espèces végétales appliquée aux sites terrestres du réseau NATURA 2000 » (CLAIR M. *et al.* 2005).

Cette méthodologie induit un rendu au 1/5 000, c'est-à-dire à l'échelle de cartographie des groupements végétaux (l'objectif typologique visé est ici celui de l'association végétale).

Un parcours à pied de l'ensemble des entités de végétation délimitées sur vue aérienne (orthophotographie) a donc été conduit sur le terrain de façon à inventorier les différentes végétations présentes. La carte suivante (carte 3) présente ces différentes entités représentées par des polygones délimités en blanc sur la cartographie de terrain (pré-cartographie).

2.4. ÉVALUATION DES HABITATS

2.4.1. État de conservation

L'état de conservation est appréhendé pour chaque polygone par l'analyse de sa composition floristique et de sa structure. Une vision synthétique de ces deux critères permet de déterminer l'état de conservation d'un groupement par rapport à un état optimal (état où le groupement est le plus en adéquation avec sa description

Précartographie du site de la Châtaigneraie

Cartographie des habitats de l'ENS de la Châtaigneraie (Puy-de-Dôme) 2022

□ limite des polygones photointerprétés

Sources : BD Ortho® © IGN - 2016 / CBN Massif central, mai 2022
Diffusion et reproduction interdites sans autorisation préalable



au sein de la bibliographie). Ces critères ont été estimés pour chaque type de végétation « au jugé » par rapport aux connaissances disponibles. Une moyenne des états de conservation des communautés a été réalisée sur l'ensemble du site pour renseigner les fiches. La cotation utilisée est la suivante :

0 : inconnu ;

1 : favorable ;

2 : défavorable inadéquat ;

3 : défavorable mauvais.

Différentes dégradations peuvent être mentionnées pour préciser un état défavorable de conservation de l'habitat. Un tableau de ces menaces ou dégradations est présenté en annexe

2.4.2. Dynamique

La dynamique est évaluée pour chaque polygone de la cartographie. Elle correspond à l'évolution de la communauté végétale observée sur le site, ainsi que de son caractère régressif, progressif ou fluctuant. Une moyenne de la dynamique des communautés a été réalisée sur l'ensemble du site pour renseigner les fiches. La cotation utilisée est la suivante :

- 0 : inconnue ;

- 1 : stable ;

- 2 : progressive ;

- 3 : régressive.

2.4.3. Structuration des données.

Les données cartographiques ont été agencées selon le modèle de structuration des données retenues pour la couche unique N2000 (https://carto.datara.gouv.fr/1/habitats_n2000_r84.map). Pour une meilleure prise en main des produits cartographiques, les métadonnées sont présentées en annexe. Ainsi, cette étude pourra être intégrée dans une analyse globale des habitats.

2.5. RÉFÉRENTIELS DE FLORE ET VÉGÉTATIONS

La nomenclature des taxons cités dans ce document suit le référentiel national de France métropolitaine (TAXREF) du Muséum national d'histoire naturelle, version 15.0 (GARGOMINY *et al.* 2019), proposé par le MNHN le 16 décembre 2021. Pour certains groupes taxonomiques floristiques, il tient compte des évolutions apportées par *Flora Gallica* (TISON & DE FOUCAULT 2014).

La nomenclature des végétations citées dans ce rapport suit le Référentiel des végétations de la région Auvergne-Rhône-Alpes (CBN Massif central 2019) alimenté par les dernières publications du projet « Prodrome des végétations de France 2 » (PVF2). Les auteurs des taxons et les autorités des syntaxons n'ont pas été renseignés dans le corps du rapport par souci de lisibilité.

RÉSULTATS

3.1. VÉGÉTATIONS INVENTORIÉES SUR LE SITE

Au total, 9 associations ont été inventoriées sur L'ENS la Châtaigneraie au cours d'une unique journée de terrain en juin 2022. Pour rappel, la typologie complète des végétations est présentée en annexe 1. Deux postes typologiques n'intègrent pas de classification (bâtiment des villes et des villages, sols rocheux peu profonds sans végétation ou à végétation clairsemée).

Les différentes formations végétales recensées montrent des gradients caractéristiques d'une dynamique progressive de la végétation amenant graduellement à la fermeture des milieux ouverts.

Les reliquats de pelouses (2.8%) sont toujours associés à des ourlets (0.4%) et fourrés (7.7%) au sein de l'Habitat N2000 6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*).

Cet habitat N2000 est décliné en deux habitats d'intérêt communautaire au sein des cahiers d'habitats :

6210-19 - Pelouses calcicoles mésophiles acidoclines du Massif central et des Pyrénées - (1.1%)

6210-36 - Pelouses calcicoles subatlantiques xériques et acidoclines sur basaltes et granites du Massif central et du Sud-Est - (1.6%)

Quelques micro-parcelles de verger sont gérées par la fauche et présente les espèces caractéristiques des prairies fauchées (1.3%). Elles intègrent l'habitat 6510 - Prairies de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*).

Cet habitat N2000 est décliné en un unique habitat d'intérêt communautaire :

6510-6 - Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes, mésophiles, mésotrophiques et basophiles - (1.3%)

La grande majorité des surfaces du site sont occupées par des végétations forestières (82%) qui n'intègrent aucun habitat N2000 (figure 3).

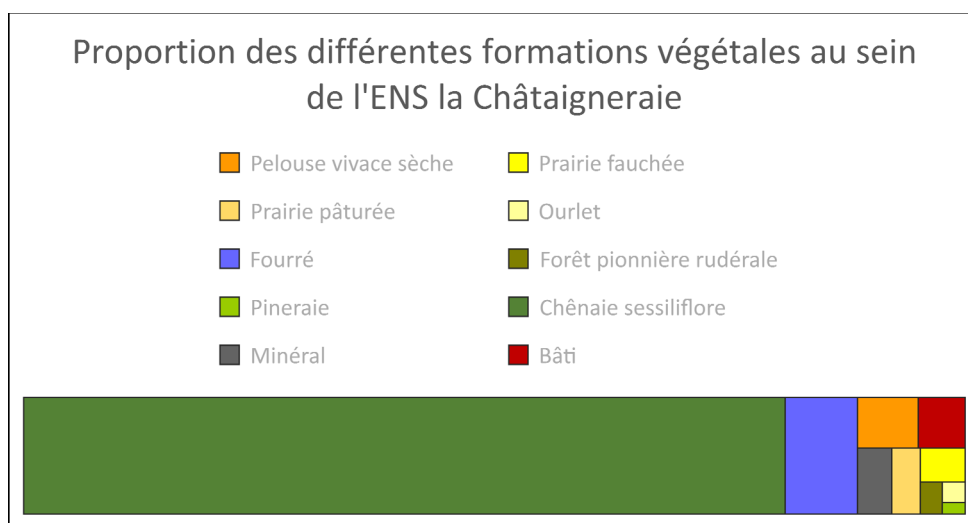


Figure 3 : Tableau des grands types de formations végétales inventoriés

Cette étude a permis également le rattachement de chacune des végétations à une association phytosociologique (figure 4) :

Formation végétale Rattachement phytosociologique	Recouvrement %
Bâti	
Sans objet	2,16
Chênaie sessiliflore	
<i>Cephalanthero damasonii - Quercetum petraeae</i>	80,88
Forêt pionnière rudérale	
<i>Chelidonio majoris - Robinietum pseudoacaciae</i>	0,64
Fourré	
<i>Coluteo arborescentis - Loniceretum etruscae</i>	0,18
Groupements à <i>Rubus div. sp.</i>	0,18
<i>Roso micranthae - Prunetum spinosae</i>	7,32
Minéral	
Sans objet	2,06
Ourlet	
<i>Coronillo variaie - Peucedanetum alsatici</i>	0,42
Pelouse vivace sèche	
<i>Phleo phleoidis - Festucetum lemanii</i>	1,64
<i>Saxifrago granulatae-Helianthemum nummularii</i>	1,16
Pineraie	
<i>Diantho monspessulani - Pinetum sylvestris</i>	0,24
Prairie fauchée	
<i>Arrhenatheretum elatioris</i>	1,39
Prairie pâturée	
<i>Medicagini lupulinae - Cynosuretum cristati</i>	1,72

Figure 4 : Tableau des types de végétations inventoriées sur le site de l'ENS la Châtaigneraie

3.1.1. Végétations des milieux ouverts herbacés

La classification phytosociologique des végétations herbacées est largement fondée sur la physionomie des végétations. Les écologues distinguent deux types d'espaces agro-pastoraux, les pelouses et les prairies, que l'on s'accorde à définir ainsi :

Le terme pelouse s'applique à des végétations herbacées rases (10-15 cm), parfois ouvertes, qui se caractérisent par des espèces à port prostré et, en ce qui concerne les graminées, par la dominance des espèces à feuilles fines (Fétuque rouges et ovines, Nard raide). Ces végétations se développent généralement sur des sols peu épais et oligotrophes (pauvres en matières nutritives). Elles sont donc essentiellement constituées d'espèces à conservation de ressources (durée de vie des feuilles élevée, forte teneur en matières sèches, etc.). Sur l'ENS de la Châtaigneraie, elles se rencontrent uniquement à proximité de l'ancienne carrière de pouzzolane. La faible épaisseur de sol permet l'expression de cette végétation et freine la dynamique progressive de la végétation qui devrait à terme amener à la fermeture du milieu.

Le terme prairie désigne quant à lui des végétations herbacées élevées (20-100 cm), fermées, denses, qui se caractérisent par des espèces à port érigé et, en ce qui concerne les graminées, par la dominance des espèces à feuilles larges (Pâturin commun, Dactyle aggloméré, Fromental, Houlque laineuse...). En dehors de toute fertilisation d'origine anthropique, les prairies se développent sur des sols épais et peu soumis à un stress hydrique (conditions mésotrophes à eutrophes). Du fait d'une plus forte disponibilité en éléments nutritifs (notion de facteur limitant), elles sont donc le siège d'une compétition plus intense et on y retrouve ainsi des espèces à stratégie de capture de ressources (croissance rapide, précocité, faible durée de vie des feuilles, faible teneur en matières sèches, etc.). C'est également un lieu où la dynamique progressive de la végétation est plus rapide. Sur l'ENS de la Châtaigneraie, les prairies sont présentes de manière anecdotique dans des sites gérés comme verger ou comme dépendances vertes.

Prairie fauchée, mésophile, collinéenne, neutrophile, à Sainfoin à feuilles de vesce (*Onobrychis viciifolia*) et Fromental élevé (*Arrhenatherum elatius*)

Arrhenatheretum elatioris

Braun-Blanq. ex Scherrer 1925

Prairie de fauche mésophile, mésotrophile des sols basiques, des étages planitiaire à collinéen, sous climat d'abris (Limagnes). Cette végétation se développe sur les marnes des Limagnes et présente donc de nombreuses espèces des milieux neutrobasophiles (Plantain moyen, Brome érigé, Luzerne minime, etc.).

PHYSIONOMIE

Prairie dense et mi-haute, floristiquement riche, dont la physionomie est marquée par le Fromental élevé, le Sainfoin à feuilles de vesce et la Sauge des prés.

ENJEU PATRIMONIAL

Comme toutes les prairies mésotrophiles, cette végétation participe au maintien de la biodiversité des territoires ruraux par sa richesse en fleur. Pour cette raison, c'est un milieu important pour le nourrissage de la microfaune. En revanche, cette végétation n'abrite pas d'espèces présentant un enjeu de conservation majeur pour le Massif central.

GESTION CONSERVATOIRE

Végétation nécessitant pour son maintien un régime de fauche régulier et des pratiques de fertilisation nulle à assez faible, de l'ordre de moins de 50 unités d'azote par an. Sur l'ENS de la Châtaigneraie ces végétations sont associées à deux vergers familiaux entretenus par fauche chaque année.

SURFACE SUR LE SITE

1.39 ha

CORRESPONDANCES

EUNIS : E2.221.

N2000 : 6510 / NC. Les prairies se trouvant dans des contextes très artificialisés (bords d'autoroutes...) ne relèvent d'aucun habitat d'intérêt communautaire.

Cahiers d'habitats : 6510-6 / NC.

Arrêté zones humides 2008 : N.

Typologie des prairies du Massif central : CF13.



Crédit photo : Marine Pouvreau / CBN Massif central

Prairie pâturée basiphile à Luzerne lupuline (*Medicago lupulina*) et Crételle (*Cynosurus cristatus*)

Medicagini lupulinae-Cynosuretum cristati

H. Passarge 1969

Prairie vivace thermophile se développant dans les secteurs peu arrosés et chaud du Massif central, de l'étage collinéen inférieur à l'étage montagnard inférieur ; sur sol peu épais sur substrat volcanique.

PHYSIONOMIE

Prairie pâturée moyennement dense et peu haute, largement dominée par les graminées et donc peu colorée.

ENJEU PATRIMONIAL

Comme toutes les prairies mésotrophes, cette végétation participe au maintien de la biodiversité des territoires ruraux par sa richesse en fleur, l'enjeu de conservation devenant très fort dans les territoires très artificialisés. En revanche, cette végétation n'abrite pas d'espèces présentant un enjeu de conservation majeur pour le Massif central.



GESTION CONSERVATOIRE

Cette végétation est dépendante d'une gestion extensive et de l'absence de fertilisation minérale. Sur l'ENS de la Châtaigneraie ces végétations sont associées aux dépendances vertes du parking de la clinique de la Châtaigneraie.

SURFACE SUR LE SITE

1.79 ha

CORRESPONDANCES

EUNIS : E2.11.

N2000 : NC.

Cahiers d'habitats : NC.

Arrêté zones humides 2008 : N.

Typologie des prairies du Massif central : CP23.

Arrêté zones humides 2008 : p.

Typologie des prairies du Massif central : MP13.

Pelouse vivace xérophile à Fléole fausse-fléole (*Phleum phleoides*) et Fétuque de Léman (*Festuca lemanii*)

Phleo phleoidis* - *Festucetum lemanii

Billy ex Loiseau & Felzines 2010

Pelouse vivace sèche des substrats volcaniques en situation édaphique xérique.

PHYSIONOMIE

Pelouse vivace thermophile plus ou moins écorchée se développant dans les secteurs peu arrosés et chauds du Massif central, de l'étage collinéen inférieur à l'étage montagnard inférieur ; sur sol peu épais sur substrats volcaniques.

ENJEU PATRIMONIAL

Pelouse diversifiée et située sur les marges de Limagne et les rebords de la vallée de l'Allier où les pressions liées à l'urbanisation et la déprise et sont fortes. Sur l'ENS de la Châtaigneraie, ces pelouses hébergent la Silène à petite feuille (*Silene otites*).

GESTION CONSERVATOIRE

Pelouse non pâturée sur le site, uniquement dépendante de conditions xériques, en bordure d'affleurements de pouzzolane. Sur le site, la dynamique de végétation limite l'expression des pelouses qui laisse la place à différents types de fourrés. Au vu des faibles surfaces concernées, il ne paraît pas envisageable de planifier de pâturage. En revanche, des travaux à l'automne visant à contraindre la progression des fourrés présents à la périphérie des pelouses peut être envisageable pour maintenir les conditions héliophiles nécessaires au maintien de cette végétation et des espèces patrimoniales qu'elle héberge.

SURFACE SUR LE SITE

1.64 ha

CORRESPONDANCES

EUNIS : E1.272D.

N2000 : 6210(*).

Cahiers d'habitats : 6210(*)-38.

Arrêté zones humides 2008 : N.

Typologie des prairies du Massif central : CP22.

Pelouse vivace xérophile à Genêt sagitté (*Genista sagittalis*) et Hélianthème des Apennins (*Helianthemum apenninum*)

Genista sagittalis-*Helianthemum apenninum*

Billy ex Loiseau & Felzines 2010

Pelouse vivace sèche des substrats volcaniques en situation édaphique méso-xérique.

PHYSIONOMIE

Pelouse **généralement fermée, riche en espèces, dominée par les graminées. Les espèces neutrophiles mésotrophiles des prairies maigres et celles oligotrophiles des pelouses sont abondantes.**

ENJEU PATRIMONIAL

Pelouse riche en espèces prairiales et n'abritant pas d'espèces rares de pelouse. La forte diversité en fleurs de cette végétation en fait un habitat intéressant pour de nombreux insectes.

GESTION CONSERVATOIRE

Sur le site, la dynamique de végétation limite l'expression des pelouses qui laisse la place à différents types de fourrés. Au vu des surfaces, il ne paraît pas **judicieux de planifier de pâturage. En revanche, des travaux à l'automne visant à contraindre la progression des fourrés peut être envisageable pour maintenir cette végétation.**

SURFACE SUR LE SITE

1.16 ha

CORRESPONDANCES

EUNIS : E1.272D.

N2000 : 6210(*).

Cahiers d'habitats : 6210(*)-36.

Arrêté zones humides 2008 : N.

Typologie des prairies du Massif central : CP22.

3.1.2. Végétations forestières

Les forêts représentent un tiers du territoire du Massif central et constituent 60 % des réservoirs de biodiversité potentielle (RENAUX 2020). La diversité des forêts observées est le résultat du croisement des paramètres climatiques, du substrat géologique et des modes de sylvicultures.

Sur le site de l'ENS la Châtaigneraie, la forêt couvre 82%, du site. Les conditions géologiques et climatiques sont homogènes sur le site. Les légères observations notées découlent essentiellement de la gestion qui a façonné les particularités forestières et l'existence de plusieurs sylvofaciès.

Chênaies-charmaies sèches : la chênaie sessiliflore à Céphalanthère de Damas

Cephalanthero damasonii-Quercetum petraeae

Billy ex Thébaud et Renaux in Renaux, Timbal et al. 2019

Sylvofaciès à Châtaignier

Chênaie sessiliflore-charmaie planitiaire à collinéenne (entre 400 et 700 m), propre aux bordures des Limagnes auvergnates sous climat d'abri, avec un déterminisme essentiellement climatique. Si les précipitations restent probablement inférieures à 650 mm/an, elles sont plus importantes que dans la plaine des Limagnes. La situation topographique joue alors un rôle aggravant, et cette association se rencontre sur des pentes aux expositions chaudes ou intermédiaires, sur substrat marno-calcaire ou basaltique.

PHYSIONOMIE

Cette forêt est dominée par le Chêne sessile (*Quercus petraea*). Cependant, vu les modes de gestion la concernant, on observe fréquemment des peuplements jeunes, dominés par le Tremble (*Populus tremula*), l'Erable champêtre (*Acer campestre*), l'Orme champêtre (*Ulmus minor*), le Frêne (*Fraxinus excelsior*), accompagnés du Merisier (*Prunus avium*) et du Charme (*Carpinus betulus*).

La strate arbustive de feuillus est composée de : *Acer platanoides*, *Fraxinus excelsior*, *Prunus spinosa*, *Tilia platyphyllos*, *Ulmus minor*, *Cornus sanguinea*, *Corylus avellana*, *Crataegus laevigata*, *C. monogyna*, *Daphne laureola*, *Ligustrum vulgare*, *Rosa arvensis*, *Viburnum lantana*.

Combinaison caractéristique d'espèces :

Acer campestre, *Brachypodium rupestre*, *B. sylvaticum*, *Campanula persicifolia*, *Carex flacca*, *Cephalanthera damasonium*, *C. longifolia*, *Cornus sanguinea*, *Fragaria vesca*, *Fraxinus excelsior*, *Geum urbanum*, *Hedera helix*, *Helleborus foetidus*, *Hieracium fragile*, *Iris foetidissima*, *Lonicera xylosteum*, *Orchis purpurea*, *Poa nemoralis*, *Polygonatum odoratum*, *Polypodium vulgare*, *Potentilla sterilis*, *Primula veris*, *Quercus petraea*, *Vicia sepium*, *Viola hirta*.

Le site de l'ENS la Châtaigneraie est largement dominé par le sylvofaciès à châtaigniers issus d'anciens vergers.

ENJEU PATRIMONIAL

Ce type de forêt de feuillus mélangés thermophile est assez rare dans le Massif central et a été cité VU (vulnérable) sur la liste rouge des végétations (LE GLOANEC & MERHAN 2022). Le site de la châtaigneraie est également connu pour sa richesse en coléoptères saproxyliques dépendant de la présence de bois mort.



GESTION CONSERVATOIRE

Avant de préciser les actions de gestion à préconiser il est utile de préciser en amont les objectifs visés.

- **Préserver le caractère historique du site** : dans ce cas, il est important de veiller au maintien des châtaigniers. Trois menaces pèsent sur l'espèce :
 1. La dynamique de **végétation : dans un contexte de forte naturalité, la chênaie sessiliflore à Céphalanthère de Damas (*Cephalanthera damasonium*) est dominée par le Chêne sessile (*Quercus petraea*). Dans un contexte de libre évolution, le sylvofacès à châtaigniers observé actuellement devrait progressivement pour céder la place à une chênaie.**
 2. L'Etat phytosanitaire : Au niveau de l'ENS de la Châtaigneraie, les châtaigniers sont concernés par deux maladies, le chancre de l'écorce et la maladie de l'encre. La deuxième pouvant être létale pour les individus, il est probable que les châtaigniers se retrouvent rapidement moins concurrentiels que d'autres espèces non concernées par des problèmes sanitaires.
 3. Le réchauffement climatique : les projections climatiques pour ces prochaines années prévoient une diminution des précipitations estivales et une augmentation importante de l'évapotranspiration du fait de l'augmentation des températures. Ces nouvelles conditions devraient être défavorables aux châtaigniers surtout que l'état sanitaire de plusieurs individus est déjà inquiétant.

Au vu du diagnostic, plusieurs pistes pourraient être envisagées :

- Une gestion sylvicole ciblée et parcimonieuse visant à redynamiser certains individus par taille et détourage. Il faudrait veiller à laisser le bois résultant de ces travaux d'entretien sur le site pour la faune saproxylique.
- L'introduction de cultivar hybrides plus résistants au chancre et à l'encre pourrait également être étudiée.
- **Préserver les fonctions écologiques de l'habitat** : dans ce cas, il est important de veiller au maintien du couvert forestier et de la disponibilité en bois mort.

L'absence de gestion favorisera la dynamique naturelle du boisement tout en assurant le couvert forestier et la disponibilité en bois mort. Elle aura également l'avantage :

- De favoriser des essences adaptées à la station ;
- De gagner en naturalité, ce qui favoriserait également son potentiel au sein d'une trame forestière en contexte périurbain ;
- De gagner en stabilité face aux réchauffement climatique ;
- De limiter les coûts des mesures de gestion ;
- D'être plus en phase avec l'acceptabilité sociale souvent réticente aux travaux de gestion sylvicole en contexte périurbain.

Pour tous ces avantages, le CBN Massif central privilégierait cet objectif de conservation des fonctions écologiques.

SURFACE SUR LE SITE

8.5 ha

CORRESPONDANCES

EUNIS : G1.A17 « Chênaies-charmaies calciphiles subatlantiques » ;

N2000 : non concerné.

CORINE biotopes : 41.27 « Chênaies-charmaies et frênaies-charmaies calciphiles ».

Pineraie sylvestre neutrophile à calcicole, sèche, collinéenne à montagnarde

Diantho monspessulani-Pinetum sylvestris

Billy ex Thébaud, Roux, Bernard et Delcoigne 2014

[*Diantho monspessulani-Pinetum sylvestris* Billy 1997 nom. inval. (art 3b)]

Pineraie sylvestre secondaire acidoclinophile à Oeillet de Montpellier, sur substrat volcanique.

PHYSIONOMIE

Il s'agit d'îlots de pins issus de la recolonisation de parcours délaissés par l'agriculture sur coulées ou cônes volcaniques, avec une strate herbacée proche physionomiquement d'un ourlet thermophile.

Combinaison caractéristique d'espèces :

Dianthus hyssopifolius subsp. *hyssopifolius*, *Goodyera repens*, *Galium rotundifolium*, *Monotropa hypopitys*, *Orthilia secunda*, divers pyroles affines des pineraies (*Pyrola chlorantha*) et des espèces plus forestières absentes des contextes rupestres (notamment *Fragaria vesca*, *Poa nemoralis*, *Veronica officinalis*, *Viola gr. sylvestris*)

ENJEU PATRIMONIAL

Ce type de pinède secondaire, issu de la recolonisation de pelouses thermophiles présente un potentiel de diversité intéressant qui sera d'autant plus important à mesure que les peuplements vieilliront. Il a été cité NT (quasi- menacé) sur la liste rouge des végétations (LE GLOANEC & MERHAN 2022). Sur le site de l'ENS de la châtaigneraie, cette végétation est peu couvrante et seulement présente à proximité des affleurements de pouzzolane.



Crédit photo: Marine Pouvreau / CBN Massif central

GESTION CONSERVATOIRE

Libre évolution pour encourager la maturation des peuplements.

SURFACE SUR LE SITE

0.2 ha

CORRESPONDANCES

EUNIS : G1.A17 « Pinèdes à [*Pinus sylvestris*] du Massif central » ;

N2000 : non concerné.

CORINE biotopes : 42.57 « Forêts de Pins sylvestres du Massif central ».

3.1.3. Végétations des fourrés

Le site comprend environ 0.8 ha de fourrés, fruticées, ourlets, ronciers et prémanteaux divers, témoignant d'une recolonisation dynamique d'anciens milieux ouverts herbacés en déprise ou d'anciens habitats forestiers ayant pu être défrichés. Ces végétations sont composées d'espèces communes diverses qui ne possèdent pas d'intérêt patrimonial floristique mais qui sont d'un intérêt majeur pour la faune (insectes, mammifères...) : elles sont à la fois supports de la pollinisation et foyers de nourrissage important (baies...) ainsi que refuges potentiels pour les espèces. Elles sont également composantes d'un système de recolonisation composé de pelouses et de fourrés considérés d'intérêt communautaire.

Fourrés à Baguenaudier et Chèvrefeuille étrusque

Coluteo arborescentis* - *Loniceretum etruscae

Billy ex B. Foucault & J.-M. Royer 2016

Fourré mésoxérophile, d'optimum marnicole, d'affinité subméditerranéenne.

PHYSIONOMIE

Cette classe de végétations prend la forme de fourrés ou de fruticées et de manteaux préforestiers (à signification dynamique).

Combinaison d'espèces : *Prunus spinosa*, *Crataegus monogyna*, *Rosa canina* aggr, *Lonicera etrusca*, *Malus sylvestris*...

ENJEU PATRIMONIAL

Les fourrés présentent un faible intérêt patrimonial à l'échelle du département. En effet, ces végétations sont fréquentes à l'échelle du Massif central. L'intérêt patrimonial est assez faible floristiquement mais il présente un intérêt de refuge et d'alimentation pour la biodiversité faunistique.

GESTION CONSERVATOIRE

Aucune.

SURFACE SUR LE SITE

0.02 ha

CORRESPONDANCES

EUNIS : F3.22 : Fourrés caducifoliés subméditerranéens sud-occidentaux

N2000 : non concerné sauf en

Cahier d'habitats : 6210 pour les fourrés de recolonisation de pelouses calcicoles

Fourré à Rosier à petites fleurs et Prunellier

Roso micranthae – Prunetum spinosae

B. Foucault 1989

Fourré mésoxérophile thermophile (très souvent exposé au sud) acidoclinophile à basiphile, sous climat atlantique.

PHYSIONOMIE

Fourré paucispécifique (3 à 8 taxons ligneux selon les relevés), de 3 à 4 m de hauteur, souvent impénétrable car massivement dominé et donc armé par *Prunus spinosa*.

Combinaison caractéristique d'espèces :

Prunus spinosa, *Rosa micrantha*, *R. agrestis*, *Crataegus monogyna*, *Rubus ulmifolius*.

ENJEU PATRIMONIAL

Ce fourré présente un faible intérêt patrimonial à l'échelle du département. En effet, cette végétation est assez fréquente à l'échelle du Massif central.

L'intérêt patrimonial est assez faible floristiquement mais peut présenter d'autres intérêts d'un point de vue faunistique.

GESTION CONSERVATOIRE

Aucune

SURFACE SUR LE SITE

0.77ha

CORRESPONDANCES

EUNIS : F3.11211.

N2000 : non concerné sauf en

Cahier d'habitats : 6210 pour les fourrés de recolonisation de pelouses calcicoles



Crédit photo : Marine Pourreau / CBN Massif central

Fourré à Ronces

Pruno spinosae-Rubion radulae

H.E. Weber 1974

Groupements à *Rubus* div. sp.

Fourré mésophile à large amplitude, des sols variables, sur roche-mère variée, de l'étage collinéen et de l'étage montagnard.

PHYSIONOMIE

Fourré très fortement dominé par des communautés souvent monospécifiques de *Rubus* div. sp., pouvant être en mosaïque avec d'autres communautés de fourrés. Hauteur de végétation moyenne à élevée (de 1 m à 3-4 m). Richesse floristique très faible à cause de la très forte dominance des *Rubus* div. sp.

ENJEU PATRIMONIAL

Le Fourré à ronces présente un faible intérêt patrimonial d'un point de vue floristique. En effet, cette végétation est fréquente à l'échelle du Massif central mais présente un intérêt d'un point de vue faunistique.

GESTION CONSERVATOIRE

Aucune

SURFACE SUR LE SITE

0.2 ha

CORRESPONDANCES

–



3.1.4 Sols rocheux peu profonds sans végétation ou à végétation clairsemée

Scories volcaniques

On trouve sur le site plusieurs affleurements de pouzzolane.

Cette caractéristique permet d'assurer l'ouverture des milieux et de participer, malgré son faible taux de couverture végétale, à la biodiversité du site.

3.2. FLORE INVENTORIEE SUR LE SITE

3.2.1. Espèces inventoriées sur le site

Le cortège floristique, caractéristique de la région clermontoise est présenté en annexe. Il témoigne des conditions climatiques sèches et chaudes et d'un support pédologique riche du fait de la nature volcanique de la roche mère. Il est important de préciser que les conditions d'humidité édaphique du site sont assez homogènes avec une dominance des compartiments mésophiles et mésoxérophiles.

La forêt, largement dominante sur le site, influe également sur le cortège, avec une majorité d'espèces sciaphiles.

L'ensemble de ces conditions sont peu propices à l'expression d'un cortège diversifié.

Avant l'étude, la base de données Lobelia du CBNMC listait 218 espèces sur le site de l'ENS la Châtaigneraie. En 2022, le parcours du site a permis de confirmer la présence 139 espèces et d'observer 75 espèces nouvelles ; en revanche 79 espèces n'ont pas été revues.

Actuellement ce sont 294 taxons qui sont recensés.

3.2.2. Espèces protégées ou menacées

Il n'y a pas d'espèces protégées, ni vraiment d'espèces patrimoniales sur le site. Une ancienne observation d'*Helleborus viridis* datant de 2000 n'a pas été confirmée en 2022. Ce taxon considéré comme rare serait à rechercher au début du printemps lors de sa floraison.

En 2022, seules quelques espèces remarquables ont été notées (Fig. 5).

Espèces	Statut de rareté
<i>Biscutella lima</i> Rchb., 1832	Assez rare
<i>Cephalanthera longifolia</i> (L.) Fritsch, 1888	Assez rare
<i>Lactuca perennis</i> L., 1753	Assez rare
<i>Orobanche minor</i> Sm., 1797	Assez rare
<i>Silene otites</i> (L.) Wibel, 1799	Assez rare

Figure 5 : Liste des espèces observées en 2022 et concernées par un statut de rareté « assez rare ».

Cephalanthera longifolia

La Céphalanthère à feuilles étroites

Répartition auvergnate

Assez fréquente sur les côtes de Clermont-Ferrand, de Riom et dans les vallées abritées situées sur le versant oriental des monts Dôme et des monts Dore, ainsi que dans le sud de la Grande Limagne. Plus localisée mais ponctuellement assez commune dans le Langeadois et sur le revers occidental du Devès, dans quelques vallées en provenance des monts du Cantal (Rhue, Alagnon, Cère...), sur la bordure limousine, dans le bassin de Maurs et la Limagne bourbonnaise. Quelques localités isolées çà et là ailleurs.

Écologie

Chênaies pubescentes, ourlets thermophiles, hêtraies neutrophiles sèches (hêtraies-chênaies, hêtraies sapinières), pinèdes, sur des sols neutres à peu acides.

Situation dans l'ENS la Châtaigneraie

L'espèce est occasionnelle, plutôt au niveau de trouées au sein des forêts. Elle n'est pas menacée sur le site.



Orobanche minor

Petite Orobanche

Répartition auvergnate

Espèce discrète, mais assez régulière dans les Limagnes, depuis la Forterre et le nord de la Limagne bourbonnaise jusqu'au Lembron, au Brivadois et à la basse vallée de l'Alagnon ; quelques localités éparses dans les Basses Combrailles, la plaine du Bourbonnais, sur la bordure berrichonne, dans le bassin de Maurs, les vallées de la Dordogne, de la Dore et la haute vallée de la Loire.

Uniquement à l'étage collinéen.

Écologie

Parasitant surtout les Fabacées (*Trifolium pratense* et *T. repens* notamment) dans des milieux herbacés riches en éléments nutritifs et plus ou moins rudéralisés (prairies mésophiles, bords des routes et des chemins, friches rudérales, champs de trèfles ou de Luzerne...). Se rencontre également sur diverses astéracées.

Situation dans l'ENS de la Châtaigneraie

Quelques individus ont été vus parasitant des trèfles au niveau des sentiers traversant l'ENS. C'est une espèce parasite à éclipse.



Crédit photo : Marine Pouvreau / CBN Massif central

Silene otites

Silène à oreillettes NT

Répartition auvergnate

Présente surtout sur substrat marno-calcaire (plus rarement volcanique) dans les Limagnes et sur leurs bordures (Grande Limagne, côtes de Clermont-Ferrand, pays des Couzes, Lembron, Brivadois, basse vallée de l'Alagnon) et le bassin du Puy-en-Velay, uniquement à l'état collinéen.

Écologie

Pelouses xérothermophiles sur rochers, dalles, débris volcaniques et alluvions sableuses.

Situation dans l'ENS la Châtaigneraie

L'espèce est directement liée aux végétations pelousaires du *Phleo phleoidis* - *Festucetum lemanii*. Elle est menacée site par l'ourlification et la fermeture des milieux périphériques.



Crédit photo : Marine Pouvreau / CBN Massif central

Localisation de *Silene otites*

Cartographie des habitats de l'ENS de la Châtaigneraie (Puy-de-Dôme) 2022

● *Silene otites*

▭ limite de l'ENS Châtaigneraie

Sources : BD Ortho® © IGN - 2016 / CBN Massif central, mai 2022
Diffusion et reproduction interdites sans autorisation préalable

0 50 100 m



Biscutella lima

Lunetière de Lamotte

Il est important **de rappeler qu'il y a encore quelques années, avant le travail taxonomique effectué par Flora Gallica (TISON 2014), cette espèce était divisée en plusieurs entités taxonomiques distinctes. L'une d'entre elle, *Biscutella lamottei*, identifiée sur l'ENS de la Chataigneraie bénéficiait alors d'un statut de protection régionale. La non-reconnaissance de ce taxon rend ce statut de protection obsolète. Il en est de même pour son statut de rareté qui passe de taxon très rare à assez rare du fait du regroupement de l'ensemble des populations.**

Répartition auvergnate

Assez fréquente de la chaîne des Puys au Devès.

Écologie

Présente sur les flancs des reliefs volcaniques érodées et détritiques (pouzzolane) en contexte héliophile et xérothermophile.

Situation dans l'ENS de la Châtaigneraie

L'espèce est présente au niveau de l'affleurement de pouzzolane. Quelques incursions occasionnelles sont notées au sein des forêts lorsque le couvert est assez lâche et le substrat suffisamment minéral (carte4).



Crédit photo : Colin Hostein / CBN Massif central

3.2.3. Espèces exotiques envahissantes

Situé en contexte périurbain, le site est riche en espèce exotiques.

Trois espèces pourraient s'avérer problématiques sur le site de l'ENS :

Symphotrichum x salignum : Elle a été observée dans les ourlets préforestiers en bordure de sentier. Pour l'instant, elle ne semble pas très dynamique. Il faut préciser également que cette espèce n'est pas favorisée par l'ambiance forestière du site.

Parthenocissus inserta : Elle a été observée dans les sylvocfaciès pionniers. Pour l'instant, elle ne semble pas très dynamique. A surveiller au niveau des fourrés.

Robinia pseudoaccacia : L'espèce est présente par taches au sein de la forêt. L'absence de gestion forestière devrait limiter l'expansion de cette espèce.

16 autres espèces sont présentes et doivent être surveillées.

Les quelques individus spontanés d'*Elaeagnus x submacrophylla*, espèce plantée régulièrement dans les haies des lotissements jouxtant l'ENS, constituent la première observation de cette espèce dans le Puy-de-Dôme.

CONCLUSION

La cartographie des végétations a permis de dresser la liste des 11 syntaxons présents et de les situer au sein de l'ENS la Châtaigneraie.

Les forêts du *Céphalanthère de Damas et chêne sessile* dominent largement la surface de l'ENS et témoignent d'une dynamique progressive de végétation débutée il y a plusieurs dizaines d'années. Ces forêts sont actuellement dominées par le Châtaignier (*Castanea sativa*), essence témoignant d'un ancien usage du site (vergers). En absence de gestion forestière, le châtaignier devrait céder la place au Chêne sessile (*Quercus petraea*). Cette évolution pressentie devait renforcer la naturalité de la forêt et ainsi favoriser sa fonctionnalité, sa biodiversité et son rôle de réservoir au sein de la trame forestière du bassin clermontois.

Les milieux de transition (ourlets et fourrés) témoignant d'une fermeture des espaces ouverts sont le second ensemble le plus couvrant du site. En l'absence de gestion, il devrait dans les dizaines d'années, converger vers les forêts du *Céphalanthère de Damas et chêne sessile*.

Les milieux ouverts sont anecdotiques sur le site ; ils sont maintenus par une gestion ponctuelle. Seules les pelouses mésoxérophiles du *Phleo phleoidis - Festucetum lemanii* se maintiennent spontanément du fait du stress hydrique. Ces pelouses hébergent *Silene otites*. Bien qu'elles devraient évoluer très lentement au vu des très faibles surfaces observées sur le site, elles se trouvent tout de même menacées par le futur ombrage des forêts pionnières qui remplaceront les fourrés actuels.

Par son parcours du site, la cartographie a également permis de recenser de nombreuses espèces végétales, 213 taxons ont été observés dont 75 n'était jusqu'alors pas connu du site (soit 25 % de la flore vasculaire recensée de l'ENS). Toutefois, le cortège reste assez banal pour la région clermontoise et ne nécessite pas de priorité de gestion particulière.

BIBLIOGRAPHIE

- ANTONETTI Ph., BRUGEL E., KESSLER F., BARBE J.P. & TORT M., 2006. – Atlas de la Flore d'Auvergne. Conservatoire botanique national du Massif central, 984 p.
- CBN Massif central 2013. – Liste rouge de la flore vasculaire de la région Auvergne (cotation selon la méthode UICN). Conservatoire botanique national du Massif central, UICN ; Fédération des Conservatoires botaniques nationaux ; Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne, 53 p.
- CBN Massif central 2019. – Synopsis des végétations de la région Auvergne-Rhône-Alpes –Territoire d'agrément du CBN Massif central. Version 1.0. Conservatoire botanique national du Massif central / Région Auvergne-Rhône-Alpes.
- CLAIR M., GAUDILLAT V., HERARD K. 2005. – Cartographie des habitats terrestres et des espèces végétales appliquée aux sites Natura 2000. Guide Méthodologique. MNHN-SPN, FCBN, Paris, 62 p.
- FOUCAULT B. de & ROYER J.-M. 2016. – Contribution au prodrome des végétations de France : les Rhamno catharticae – Prunetea spinosae Rivas Goday & Borja ex Tüxen 1962. Documents phytosociologiques, série 3, 2 : 152-345.
- GARGOMINY O., TERCERIEI S., REGNIER C., RAMAGE T., DUPONT P., DASZKIEWICZ P. & PONCET L. 2019.-TAXREF v13, référentiel taxonomique pour la France : méthodologie, mise en œuvre et diffusion. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris. Rapport Patrinat. 63 p.
- LE GLOANEC V. & MERHAN B. à paraître. – Liste rouge des végétations. Région Auvergne-Rhône- Alpes. Conservatoire botanique national du Massif central, Conservatoire botanique national Alpin \ Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes, Région Auvergne-Rhône-Alpes, 18 p.
- RENAUX B. 2020 - Synopsis des végétations forestières du Massif central (GRECO G). FOP phytosociologie ONF. V3. Conservatoire botanique national du Massif central / ONF. 93 p.
- RENAUX B. & POUVREAU M. 2020. – Identifier et caractériser les forêts anciennes du Puy-de Dôme.Conservatoire botanique national du Massif central \ Département du Puy-de-Dôme, Union Européenne (FEDER Massif central), Région Auvergne-Rhône-Alpes, 101 p. + annexes.
- TISON J.-M. & FOUCAULT B. de 2014.-Flora Gallica-Flore de France. Biotope, Société botanique de France, Mèze, 1400 p.

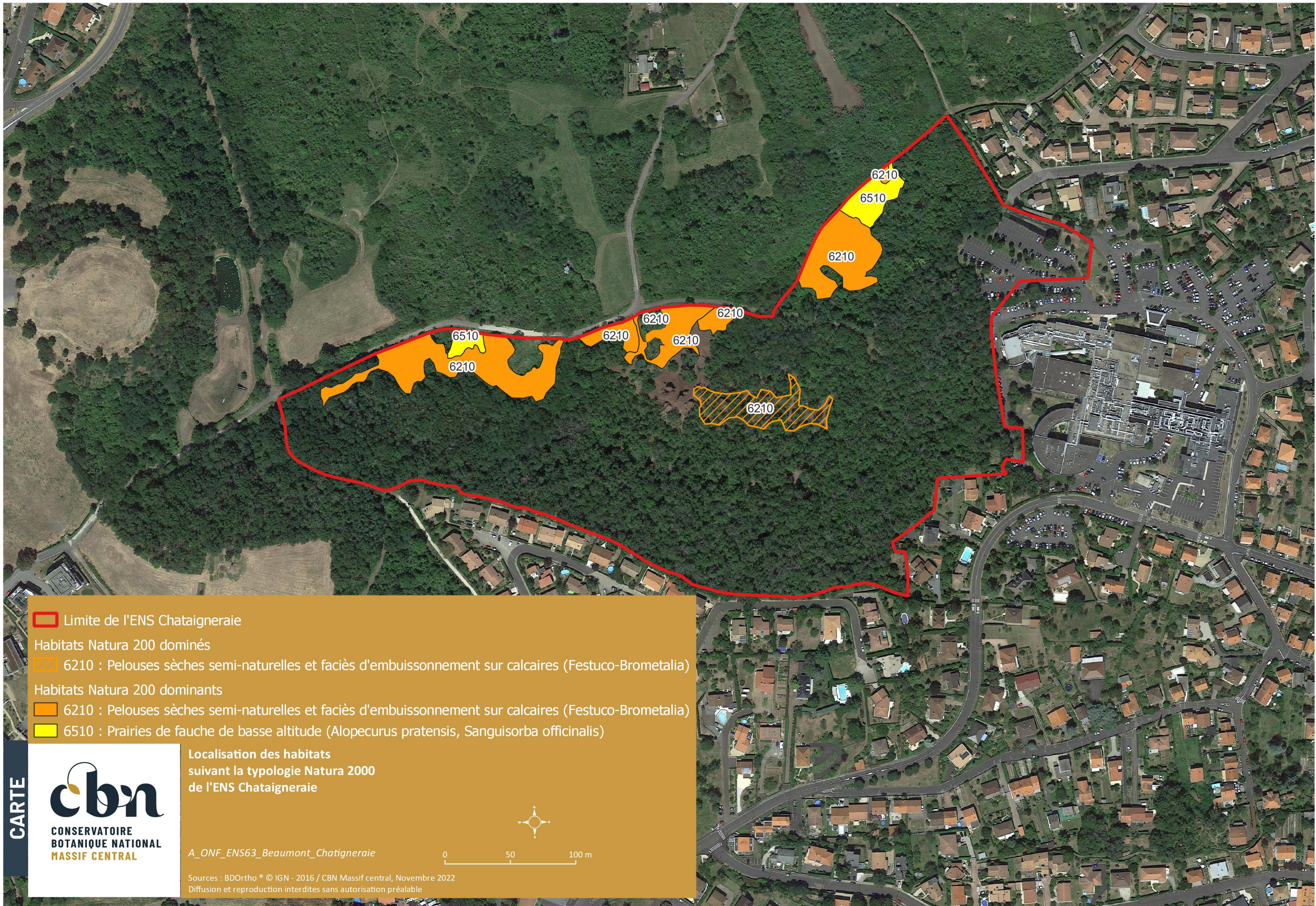
ANNEXES

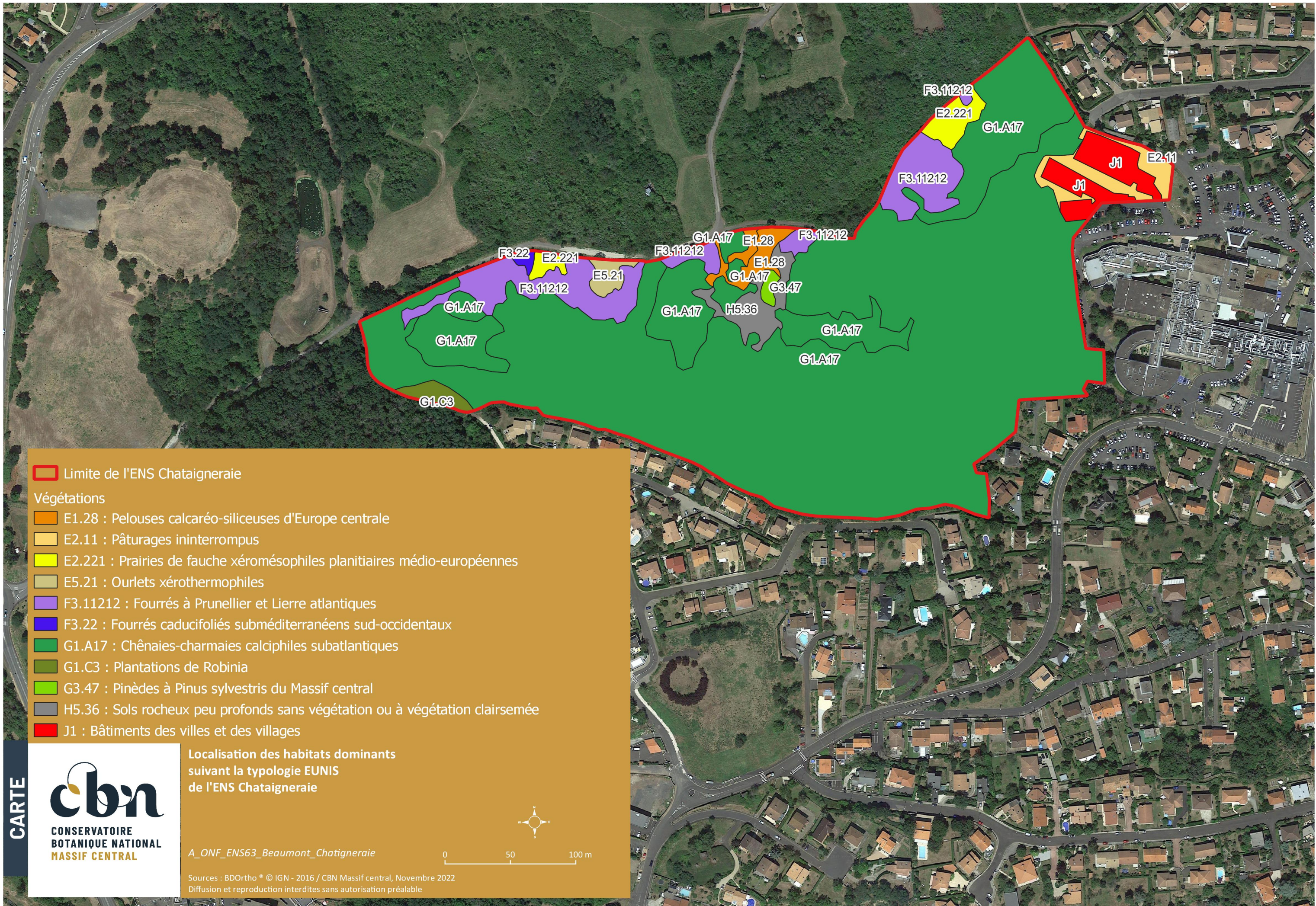
Annexe 1 – Typologie des végétations et des habitats

Annexe 2 – Carte des végétations des habitats (EUNIS et HIC)

Annexe 3 – Liste des taxons recensés sur le site en 2022.

Annexe 4 – Fiche de métadonnées de la base de données cartographiques des habitats de l'ENS la châtaigneraie





Dernières observations	Espèces	rareté 1990_2	liste rouge france	liste rouge auv	statut	Liste espèces exotiques envahissantes
2022	<i>Abies alba</i> Mill., 1768	C	LC	LC		
2022	<i>Acer campestre</i> L., 1753	CC	LC	LC		
2022	<i>Acer platanoides</i> L., 1753	C	LC	LC		
2022	<i>Acer pseudoplatanus</i> L., 1753	CC	LC	LC		
2022	<i>Achillea millefolium</i> L., 1753	CC	LC	LC		
2022	<i>Aesculus hippocastanum</i> L., 1753	AC	NAa			Taxon en observation
2022	<i>Agrimonia eupatoria</i> L., 1753	C	LC	LC		
2022	<i>Aira caryophylla</i> L., 1753	CC	LC	LC		
2022	<i>Alliaria petiolata</i> (M.Bieb.) Cavara & Grande, 1913	CC	LC	LC		
2003	<i>Amaranthus retroflexus</i> L., 1753	C	NAa			Taxon en observation
2022	<i>Anisantha sterilis</i> (L.) Nevski, 1934	CC	LC	LC		
2022	<i>Anthriscus sylvestris</i> (L.) Hoffm., 1814	CC	LC	LC		
2022	<i>Anthyllis vulneraria</i> L., 1753	AC	LC	LC		
2002	<i>Aphanes arvensis</i> L., 1753	C	LC	LC		
2022	<i>Arabidopsis thaliana</i> (L.) Heynh., 1842	CC	LC	LC		
2022	<i>Arctium lappa</i> L., 1753	C	LC	LC		
2022	<i>Arctium minus</i> (Hill) Bernh., 1800	C	LC	LC		
2022	<i>Arenaria serpyllifolia</i> L., 1753	CC	LC	LC		
2022	<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	CC	LC	LC		
2022	<i>Artemisia campestris</i> L., 1753	PC	LC	LC		
2005	<i>Artemisia verlotiorum</i> Lamotte, 1877	AC	NAa			Taxon en observation
2022	<i>Artemisia vulgaris</i> L., 1753	CC	LC	LC		
2022	<i>Asperula cynanchica</i> L., 1753	AC	LC	LC		
2022	<i>Asplenium adiantum-nigrum</i> L., 1753	C	LC	LC		
2022	<i>Asplenium ceterach</i> L., 1753	AC	LC	LC		
2022	<i>Asplenium trichomanes</i> L., 1753	CC	LC	LC		
2022	<i>Astragalus glycyphyllos</i> L., 1753	AC	LC	LC		
2005	<i>Atriplex prostrata</i> Boucher ex DC., 1805	PC	LC	LC		
2005	<i>Avena fatua</i> subsp. <i>fatua</i> L., 1753	AC		LC		
2022	<i>Avenella flexuosa</i> (L.) Drejer, 1838		LC	LC		
2005	<i>Ballota nigra</i> subsp. <i>foetida</i> (Vis.) Hayek, 1929	AC	LC	LC		
2022	<i>Bellis perennis</i> L., 1753	CC	LC	LC		
2022	<i>Berberis aquifolium</i> Pursh, 1814	PC	NAa			Taxon en observation
2005	<i>Berteroa incana</i> (L.) DC., 1821	AC	NAa			Taxon de préoccupation mineure
2022	<i>Betula pendula</i> Roth, 1788	CC	LC	LC		
2022	<i>Biscutella lima</i> Rchb., 1832	AR	LC	LC		
2022	<i>Brachypodium rupestre</i> (Host) Roem. & Schult., 1817		LC	LC		
2022	<i>Brachypodium sylvaticum</i> (Huds.) P.Beauv., 1812	CC	LC	LC		
2022	<i>Briza media</i> L., 1753		LC	LC		
2022	<i>Bromopsis erecta</i> (Huds.) Fourr., 1869		LC	LC		
2022	<i>Bromus hordeaceus</i> L., 1753	CC	LC	LC		
2022	<i>Bryonia dioica</i> Jacq., 1774	CC		LC		

Dernières observations	Espèces	rareté 1990_2	liste rouge france	liste rouge auv	statut	Liste espèces exotiques envahissantes
2022	Bupleurum falcatum L., 1753	PC	LC	LC		
2022	Campanula glomerata L., 1753	C	LC	LC		
2022	Campanula rotundifolia L., 1753	CC	LC	LC		
2004	Capsella bursa-pastoris (L.) Medik., 1792	CC	LC	LC		
2022	Carex flacca Schreb., 1771	C	LC	LC		
2022	Carex leersii F.W.Schultz, 1870 [nom. cons.]	PC	LC			
2022	Carex pairae F.W.Schultz, 1868	AC	LC	LC		
2022	Carex sylvatica Huds., 1762		LC	LC		
2022	Carlina vulgaris L., 1753	C	LC	LC		
2022	Castanea sativa Mill., 1768	C	LC	LC		
2022	Cedrus atlantica (Manetti ex Endl.) Carrière, 1855	AR	NAa			Taxon de préoccupation mineure
2022	Centaurea jacea L., 1753	CC	LC	LC		
2022	Cephalanthera longifolia (L.) Fritsch, 1888	AR	LC	LC		
2022	Chaerophyllum temulum L., 1753	CC	LC	LC		
2022	Chelidonium majus L., 1753		LC	LC		
2005	Chelidonium majus subsp. majus L., 1753	CC	LC	LC		
2005	Chenopodium hybridum (L.) S.Fuentes, Uotila & Borsch, 2012	C	LC	LC		
2005	Chenopodium strictum Roth, 1821	R	DD	NE		
2005	Chondrilla juncea L., 1753	PC	LC	LC		
2022	Circaea lutetiana L., 1753	C	LC	LC		
2005	Cirsium arvense (L.) Scop., 1772	CC	LC	LC		
2022	Cirsium vulgare (Savi) Ten., 1838	CC	LC	LC		
2022	Clematis vitalba L., 1753	C	LC	LC		
2003	Clinopodium nepeta subsp. nepeta (L.) Kuntze, 1891	E	LC	VU		
2022	Clinopodium vulgare L., 1753	CC	LC	LC		
2022	Convolvulus arvensis L., 1753	CC	LC	LC		
2022	Convolvulus sepium L., 1753	CC	LC	LC		
2022	Cornus sanguinea L., 1753	CC	LC	LC		
2022	Coronilla varia L., 1753	AC	LC	LC		
2022	Corylus avellana L., 1753	CC	LC	LC		
2003	Crataegus monogyna Jacq., 1775	CC	LC	LC		
2022	Crepis capillaris (L.) Wallr., 1840	CC	LC	LC		
2022	Crepis foetida L., 1753	AC	LC	LC		
2002	Cystopteris fragilis (L.) Bernh., 1805	AC	LC	LC		
2022	Cytisus scoparius (L.) Link, 1822	CC	LC	LC		
2022	Dactylis glomerata L., 1753	CC	LC	LC		
2022	Daucus carota L., 1753	CC	LC	LC		
2022	Dianthus armeria L., 1753		LC	LC		
2022	Dianthus carthusianorum L., 1753	C	LC	LC		
2022	Dioscorea communis (L.) Caddick & Wilkin, 2002	C	LC	LC		
2022	Dipsacus fullonum L., 1753	C	LC	LC		
2002	Draba verna L., 1753	CC	LC	LC		

Dernières observations	Espèces	rareté 1990_2	liste rouge france	liste rouge auv	statut	Liste espèces exotiques envahissantes
2022	Dryopteris filix-mas (L.) Schott, 1834	CC	LC	LC		
2003	Dysphania ambrosioides (L.) Mosyakin & Clemants, 2002	AR	NAa			Taxon de préoccupation mineure
2022	Echium vulgare L., 1753	CC	LC	LC		
2022	Elaeagnus x submacrophylla Servett., 1908					Taxon en observation
2022	Elytrigia repens (L.) Desv. ex Nevski, 1934		LC	LC		
2022	Epilobium collinum C.C.Gmel., 1826	AC	LC	LC		
2022	Epilobium montanum L., 1753	CC	LC	LC		
2022	Epipactis helleborine (L.) Crantz, 1769	AC	LC	LC		
2022	Erigeron annuus (L.) Desf., 1804	C	NAa			Taxon en observation
2002	Erigeron canadensis L., 1753	CC	NAa			Taxon en observation
2005	Erigeron canadensis L., 1753	CC	NAa			Taxon en observation
2005	Erigeron sumatrensis Retz., 1810	AC	NAa			Taxon en observation
2002	Ervilia hirsuta (L.) Opiz, 1852	CC	LC	LC		
2003	Ervilia hirsuta (L.) Opiz, 1852	CC	LC	LC		
2022	Eryngium campestre L., 1753	C	LC	LC		
2003	Erysimum cheiri (L.) Crantz, 1769	PC	LC			
2022	Euonymus europaeus L., 1753	CC	LC	LC		
2022	Euphorbia cyparissias L., 1753	C	LC	LC		
2022	Euphorbia dulcis L., 1753		LC	LC		
2015	Evernia prunastri (L.) Ach., 1810					
2005	Fallopia convolvulus (L.) Á.Löve, 1970	CC	LC	LC		
2003	Fallopia dumetorum (L.) Holub, 1971	C	LC	LC		
2022	Festuca arvernensis Auquier, Kerguélen & Markgr.-Dann., 1978	C	LC	LC		
2022	Festuca heterophylla Lam., 1779	C	LC	LC		
2002	Festuca longifolia Thuill., 1799	R	LC	LC		
2022	Festuca rubra L., 1753	CC	LC	LC		
2015	Flavoparmelia Hale, 1986					
2015	Flavoparmelia Hale, 1986					
2022	Fragaria vesca L., 1753	CC	LC	LC		
2022	Fraxinus angustifolia Vahl, 1804		LC	VU		
2003	Fraxinus excelsior L., 1753	CC	LC	LC		
2004	Fumaria officinalis L., 1753	C	LC	LC		
2003	Galeopsis segetum Neck., 1770	C	LC			
2005	Galeopsis tetrahit L., 1753	CC	LC	LC		
2022	Galium album Mill., 1768	C	LC	LC		
2022	Galium aparine L., 1753	CC	LC	LC		
2003	Galium mollugo [groupe]					
2022	Galium odoratum (L.) Scop., 1771	C	LC	LC		
2022	Genista sagittalis L., 1753	C	LC	LC		
2022	Geranium columbinum L., 1753	CC	LC	LC		
2022	Geranium pyrenaicum Burm.f., 1759		LC	LC		
2003	Geranium robertianum [groupe]					

Dernières observations	Espèces	rareté 1990_2	liste rouge france	liste rouge auv	statut	Liste espèces exotiques envahissantes
2022	Geranium robertianum L., 1753	CC	LC	LC		
2022	Geum urbanum L., 1753	CC	LC	LC		
2022	Glechoma hederacea L., 1753	CC	LC	LC		
2022	Hedera helix L., 1753	CC	LC	LC		
2022	Helianthemum nummularium (L.) Mill., 1768	C	LC	LC		
2022	Helictochloa pratensis (L.) Romero Zarco, 2011	AC	LC	LC		
2003	Heliotropium europaeum L., 1753	PC	LC	LC		
2005	Heliotropium europaeum L., 1753	PC	LC	LC		
2022	Helleborus foetidus L., 1753	C	LC	LC		
2000	Helleborus viridis L., 1753	R	LC	LC		
2005	Helminthotheca echioides (L.) Holub, 1973	AC	LC			
2022	Heracleum sphondylium L., 1753	CC	LC	LC		
1995	Hieracium fragile Jord., 1849	AC	LC	DD		
2022	Hieracium lachenalii Suter, 1802		LC			
2022	Hieracium murorum L., 1753	C	LC	LC		
2022	Hieracium sabaudum L., 1753			LC		
2022	Himantoglossum hircinum (L.) Spreng., 1826	AC	LC	LC		
2022	Hordeum murinum L., 1753	C	LC	LC		
2005	Hordeum murinum subsp. murinum L., 1753	C	LC	LC		
2022	Hypericum perforatum L., 1753	CC	LC	LC		
2005	Hypericum perforatum var. perforatum L., 1753	CC				
2022	Inula conyzae (Greiss.) DC., 1836					
2022	Jacobaea erucifolia (L.) G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1801		LC	LC		
2022	Jasione montana L., 1753	CC	LC	LC		
2022	Juglans regia L., 1753	C	NAa			
2005	Juncus tenuis Willd., 1799	C	NAa			
2022	Knautia arvensis					
2022	Lactuca muralis (L.) Gaertn., 1791	CC	LC	LC		
2022	Lactuca perennis L., 1753	AR	LC	LC		
2022	Lactuca serriola L., 1756	CC	LC	LC		
2022	Lamium maculatum (L.) L., 1763	C	LC	LC		
2002	Lamium purpureum L., 1753	CC	LC	LC		
2022	Lapsana communis L., 1753	CC	LC	LC		
2002	Lathyrus aphaca L., 1753	PC	LC	LC		
2022	Lathyrus latifolius L., 1753	AC	LC	LC		
2022	Lathyrus linifolius (Reichard) Bässler, 1971	C	LC	LC		
2022	Lathyrus pratensis L., 1753	CC	LC	LC		
2022	Ligustrum vulgare L., 1753	C	LC	LC		
2022	Linaria repens (L.) Mill., 1768	CC	LC	LC		
2022	Linaria vulgaris Mill., 1768	C	LC	LC		
2022	Lolium perenne L., 1753	CC	LC	LC		
2022	Lonicera etrusca Santi, 1795	PC	LC	LC		

Dernières observations	Espèces	rareté 1990_2	liste rouge france	liste rouge auv	statut	Liste espèces exotiques envahissantes
2022	<i>Lonicera periclymenum</i> L., 1753		LC	LC		
2022	<i>Lonicera xylosteum</i> L., 1753	C	LC	LC		
2022	<i>Lotus corniculatus</i> L., 1753	CC	LC	LC		
2022	<i>Luzula campestris</i> (L.) DC., 1805		LC	LC		
2022	<i>Luzula forsteri</i> (Sm.) DC., 1806	C	LC	LC		
2003	<i>Luzula pilosa</i> (L.) Willd., 1809	C	LC	LC		
2022	<i>Lychnis coronaria</i> (L.) Desr., 1792	PC	NAa			Taxon en observation
2002	<i>Lycopsis arvensis</i> L., 1753	CC	LC	LC		
2005	<i>Malva moschata</i> L., 1753	CC	LC	LC		
2003	<i>Matricaria chamomilla</i> L., 1753	AC	LC	LC		
2022	<i>Medicago lupulina</i> L., 1753	CC	LC	LC		
2022	<i>Medicago minima</i> (L.) L., 1754	PC	LC	LC		
2022	<i>Medicago sativa</i> L., 1753	C	LC	NE		
2022	<i>Melilotus albus</i> Medik., 1787		LC	LC		
2003	<i>Mentha longifolia</i> (L.) Huds., 1762		LC	LC		
2005	<i>Mentha spicata</i> subsp. <i>glabrata</i> (Lej. & Courtois) Lebeau, 1973		LC			
2002	<i>Milium effusum</i> L., 1753	AC	LC	LC		
2002	<i>Minuartia hybrida</i> (Vill.) Schischk., 1936	AR	LC	LC		
2022	<i>Neottia nidus-avis</i> (L.) Rich., 1817	AC	LC	LC		
2005	<i>Odontites vernus</i> subsp. <i>serotinus</i> (Coss. & Germ.) Corb., 1894	AC	LC	NE		
2022	<i>Ophrys apifera</i> Huds., 1762	PC	LC	LC		
2022	<i>Orchis mascula</i> (L.) L., 1755		LC	LC		
2022	<i>Origanum vulgare</i> L., 1753	C	LC	LC		
2022	<i>Orobanche minor</i> Sm., 1797	AR	LC	LC		
2022	<i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern.) Fritsch, 1922	C	NAa			Taxon clairement envahissant
2022	<i>Pastinaca sativa</i> L., 1753	AC	LC	LC		
2005	<i>Petrorhagia prolifera</i> (L.) P.W.Ball & Heywood, 1964	C	LC	LC		
2022	<i>Phleum phleoides</i> (L.) H.Karst., 1880	AC	LC	LC		
2022	<i>Phyteuma spicatum</i> L., 1753	C	LC	LC		
2022	<i>Picea abies</i> (L.) H.Karst., 1881		LC			
2022	<i>Picris hieracioides</i> L., 1753	C	LC	LC		
2022	<i>Pilosella officinarum</i> F.W.Schultz & Sch.Bip., 1862	CC	LC	LC		
2022	<i>Pimpinella saxifraga</i> L., 1753	CC	LC	LC		
2022	<i>Pinus sylvestris</i> L., 1753	CC	LC	LC		
2022	<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	CC	LC	LC		
2022	<i>Plantago major</i> L., 1753	CC	LC	LC		
2022	<i>Poa annua</i> L., 1753		LC	LC		
2022	<i>Poa bulbosa</i> L., 1753		LC	LC		
2003	<i>Poa bulbosa</i> var. <i>vivipara</i> Koeler, 1802	AC		NE		
2022	<i>Poa nemoralis</i> L., 1753		LC	LC		
2022	<i>Poa pratensis</i> L., 1753	CC	LC	LC		
2022	<i>Polygonum aviculare</i> L., 1753	CC	LC	LC		

Dernières observations	Espèces	rareté 1990_2	liste rouge france	liste rouge auv	statut	Liste espèces exotiques envahissantes
2022	<i>Polypodium vulgare</i> L., 1753	CC	LC	LC		
2022	<i>Populus tremula</i> L., 1753	CC	LC	LC		
2022	<i>Potentilla argentea</i> L., 1753					
2003	<i>Potentilla neglecta</i> Baumg., 1816	CC	LC	LC		
2022	<i>Potentilla reptans</i> L., 1753	CC	LC	LC		
2022	<i>Potentilla sterilis</i> (L.) Garcke, 1856	CC	LC	LC		
2022	<i>Poterium sanguisorba</i> L., 1753	CC	LC	LC		
2022	<i>Primula elatior</i> (L.) Hill, 1765	C	LC	LC		
2022	<i>Prunella vulgaris</i> L., 1753	CC	LC	LC		
2022	<i>Prunus laurocerasus</i> L., 1753	R	NAa			Taxon en observation
2022	<i>Prunus mahaleb</i> L., 1753	PC	LC	LC		
2022	<i>Prunus spinosa</i> L., 1753	CC	LC	LC		
2022	<i>Pseudotsuga menziesii</i> (Mirb.) Franco, 1950	C	NAa			Taxon en observation
2022	<i>Quercus robur</i> L., 1753	CC	LC	LC		
2022	<i>Ranunculus acris</i> L., 1753	CC	LC	LC		
2022	<i>Ranunculus bulbosus</i> L., 1753	CC	LC	LC		
2005	<i>Ranunculus repens</i> L., 1753	CC	LC	LC		
2003	<i>Rhinanthus alectorolophus</i> (Scop.) Pollich, 1777	AC	LC	LC		
2022	<i>Rhinanthus minor</i> L., 1756	C	LC	LC		
2022	<i>Ribes alpinum</i> L., 1753	C	LC	LC		
2022	<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	CC	NAa			Taxon clairement envahissant
2022	<i>Rosa arvensis</i>					
2022	<i>Rosa canina</i> L., 1753	CC	LC	LC		
2022	<i>Rumex acetosa</i> L., 1753	CC	LC	LC		
2022	<i>Rumex acetosella</i> L., 1753	CC	LC	LC		
2022	<i>Rumex conglomeratus</i> Murray, 1770	C	LC	LC		
2003	<i>Salvia pratensis</i> L., 1753		LC	LC		
2003	<i>Sambucus nigra</i> L., 1753	CC	LC	LC		
2005	<i>Sambucus nigra</i> L., 1753	CC	LC	LC		
2022	<i>Sanicula europaea</i> L., 1753	AC	LC	LC		
2022	<i>Saponaria officinalis</i> L., 1753	C	LC	LC		
2022	<i>Scabiosa columbaria</i> L., 1753	C	LC	LC		
2022	<i>Schedonorus arundinaceus</i> (Schreb.) Dumort., 1824	CC	LC	LC		
2022	<i>Scorzoneroïdes autumnalis</i> (L.) Moench, 1794	CC	LC	LC		
2022	<i>Sedum album</i> L., 1753	C	LC	LC		
2022	<i>Sedum rupestre</i> L., 1753	CC	LC	LC		
2022	<i>Senecio inaequidens</i> DC., 1838	PC	NAa			Taxon en observation
2005	<i>Senecio viscosus</i> L., 1753	C	LC	LC		
2022	<i>Silene latifolia</i> Poir., 1789	CC	LC	LC		
2022	<i>Silene otites</i> (L.) Wibel, 1799	AR	LC	NT		
2022	<i>Silene vulgaris</i> (Moench) Garcke, 1869	CC	LC	LC		
2022	<i>Sisymbrium officinale</i> (L.) Scop., 1772	CC	LC	LC		

Dernières observations	Espèces	rareté 1990_2	liste rouge france	liste rouge auv	statut	Liste espèces exotiques envahissantes
2003	<i>Solanum nigrum</i> L., 1753	C	LC	LC		
2005	<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill, 1769	CC	LC	LC		
2005	<i>Sonchus oleraceus</i> L., 1753	CC	LC	LC		
2005	<i>Stellaria media</i> (L.) Vill., 1789	CC	LC	LC		
2005	<i>Symphyotrichum lanceolatum</i> [groupe]					
2022	<i>Symphyotrichum x salignum</i> (Willd.) G.L.Nesom, 1995	AC	NAa			Taxon clairement envahissant
2022	<i>Taraxacum officinale</i> F.H.Wigg., 1780		LC			
2022	<i>Taxus baccata</i> L., 1753	PC	LC			
2022	<i>Teucrium scorodonia</i> L., 1753	CC	LC	LC		
2002	<i>Thlaspi arvense</i> L., 1753	AC	LC	LC		
2022	<i>Thymus pulegioides</i> L., 1753	CC	LC	LC		
2022	<i>Tilia platyphyllos</i> Scop., 1771	C	LC	LC		
2022	<i>Tordylium maximum</i> L., 1753	PC	LC	LC		
2005	<i>Torilis japonica</i> (Houtt.) DC., 1830		LC	LC		
2022	<i>Tragopogon pratensis</i> L., 1753	CC	LC	LC		
2022	<i>Trifolium arvense</i> L., 1753	CC	LC	LC		
2022	<i>Trifolium campestre</i> Schreb., 1804	C	LC	LC		
2022	<i>Trifolium dubium</i> Sibth., 1794	CC	LC	LC		
2022	<i>Trifolium medium</i> L., 1759		LC	LC		
2022	<i>Trifolium pratense</i> L., 1753	CC	LC	LC		
2022	<i>Trifolium repens</i> L., 1753	CC	LC	LC		
2022	<i>Trisetum flavescens</i> (L.) P.Beauv., 1812	CC	LC	LC		
2022	<i>Ulmus minor</i> Mill., 1768	C	LC	LC		
2022	<i>Urtica dioica</i> L., 1753	CC	LC	LC		
2022	<i>Valeriana officinalis</i> L., 1753	CC	LC	LC		
2002	<i>Valerianella</i> Mill., 1754					
2005	<i>Verbascum thapsus</i> L., 1753	CC	LC	LC		
2022	<i>Verbena officinalis</i> L., 1753	CC	LC	LC		
2022	<i>Veronica chamaedrys</i> L., 1753		LC	LC		
2002	<i>Veronica hederifolia</i> [groupe]					
2002	<i>Veronica officinalis</i> L., 1753	CC	LC	LC		
2005	<i>Veronica persica</i> Poir., 1808	CC	NAa			
2022	<i>Vicia cracca</i> L., 1753	CC	LC	LC		
2003	<i>Vicia</i> L., 1753	CC				
2002	<i>Vicia sativa</i> [groupe]					
2022	<i>Vicia sepium</i> L., 1753	CC	LC	LC		
2022	<i>Viola odorata</i> L., 1753	C	LC	LC		
1995	<i>Viola reichenbachiana</i> Jord. ex Boreau, 1857	C	LC	LC		
2022	<i>Viola riviniana</i> Rchb., 1823	CC	LC	LC		
2022	<i>Vitis vinifera</i> L., 1753	AC	LC			
2022	<i>Xanthoselinum alsaticum</i> (L.) Schur, 1866	PC	LC	LC		



CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MASSIF CENTRAL

CARTOGRAPHIE DES HABITATS DE L'ENS DE LA CHATAIGNERAIE

BIC_Habitats Chataigneraie

INFORMATION MÉTADONNÉE

Date de création des données : 15/12/2022

Date de la dernière mise à jour : 30/11/2022

Contraintes d'utilisation de la ressource :

DIFFUSION

☒ autorisée

☐ interdite

Identification du site d'étude

Nom du site : FR8301040 : Cézallier (zone Chataigneraie)

Objectif d'étude : mise à jour de la cartographie d'habitats

Année de rendu final : 2022

Surface totale du site : 10,5 ha

Traitements géomatiques

Auteur(s) : Thierry Vergne

Organisme(s) : CBN Massif central

Logiciel SIG/Version : QGIS 3.22.9-Białowieża

Langue utilisée : Français

SIÈGE ET ANTENNE AUVERGNE
3 rue Adrienne de Noailles
43230 Chavaniac-Lafayette 04
71 77 55 65

ANTENNE LIMOUSIN
Cité administrative
22 rue des Pénitents blancs
87000 Limoges
05 19 03 21 99

ANTENNE RHÔNE-ALPES
Maison du Parc
Moulin de Virieu • 2, rue Benaÿ
42410 Pélussin
04 74 59 17 93

conservatoire.siege@cbnmc.fr
www.cbnmc.fr

Siret : 25430117900019 - APE : 8412Z

Nom du fichier	Format	Description du fichier	Nombre d'enregistrements	Système de géoréférencement	Encodage
BIC_Habitats Chataigneraie	shp	Cartographie d'habitats	27	Lambert 93	UTF-8
BIC_Donnees_habitats Chataigneraie	xls	Cartographie d'habitats	32		

TABLES

Descriptif de la table « Habitats »

Nom du champ	Format	Taille (nb de décimales)	Description et modalités
01idpolhab	entier	10	identifiant du polygone d'habitat(s) (numéro unique)
02numsite	texte	9	numéro officiel du site (FRXXXXXX)
03observat	texte	254	NOM et initiale(s) du prénom de l'observateur
04organism	texte	254	nom complet (forme développée) de l'organisme de rattachement de l'observateur
05jourhab	texte	2	jour de l'observation de l'habitat (si inconnu, saisir "00")
06moishab	texte	2	mois de l'observation de l'habitat (si inconnu, saisir "00")
07anneehab	entier	4	année de l'observation de l'habitat
08echelle	entier	6	échelle du support utilisé pour les prospections
09surfpolh	réel	10 (4)	surface absolue du polygone d'habitat(s) (en hectares)
10cdtypobs	entier	1	code du type d'observation : 0 : non renseigné 1 : observation directe avec relevé(s) phytosociologique(s) 2 : observation directe sans relevé(s) phytosociologique(s) 3 : observation à distance 4 : photo-interprétation 5 : autre
11lbtypobs	texte	70	libellé du type d'observation
12cotypobs	texte	254	commentaire sur le type d'observation lorsque le code est 5
13cdtypuni	entier	1	code du type d'unité : 0 : non renseigné 1 : unité non complexe 2 : mosaïque temporelle 3 : mosaïque spatiale 4 : unité mixte
14lbtypuni	texte	20	libellé du type d'unité
15cotypuni	texte	254	commentaire sur le type d'unité lorsque le code est 4
16partic	entier	3	pourcentage de recouvrement du polygone par un ou des habitat(s) d'intérêt communautaire

17partpr	entier	3	pourcentage de recouvrement du polygone par un ou des habitat(s) d'intérêt prioritaire(s)
18cdhabdom	texte	10	code de l'habitat dominant dans la typologie des habitats spécifique à cette cartographie
19lbhabdom	texte	254	libellé de l'habitat dominant dans la typologie des habitats spécifique à cette cartographie
20cdeunhad	texte	10	code de l'habitat dominant dans EUNIS
21lbeunhad	texte	254	libellé de l'habitat dominant dans EUNIS
22stathabd	texte	2	statut de l'habitat dominant au titre de la Directive Habitats Faune Flore : NC : non communautaire IC : intérêt communautaire PR : intérêt prioritaire
23cdn2000d	texte	10	code de l'habitat dominant dans EUR (version en vigueur)
24lbn2000d	texte	254	libellé de l'habitat dominant dans EUR (version en vigueur)
25cddynhad	entier 64 bit	10	code de la dynamique de l'habitat dominant : -1 : non renseigné 0 : inconnue 1 : stable 2 : progressive 3 : régressive
26lbdynhad	texte	50	libellé de la dynamique de l'habitat dominant (cf. champ 24 cddynhad)
27cddeprhd	texte	6	code de la dégradation principale de l'habitat dominant
28lbdeprhd	texte	254	libellé de la dégradation principale de l'habitat dominant
29cdedchad	entier 64 bit	10	code de l'évaluation de l'état de conservation de l'habitat dominant (à dire d'expert) : -1 : non renseigné 0 : inconnu 1 : favorable 2 : défavorable inadéquat 3 : défavorable mauvais
30lbedchad	texte	30	libellé de l'état de conservation de l'habitat dominant
31cdusprhd	texte	10	code de l'usage principal de l'habitat dominant
32lbusprhd	texte	254	libellé de l'usage principal de l'habitat dominant
33cdreshad	entier 64 bit	10	code de la possibilité de restauration de l'habitat dominant : -1 : non renseigné 0 : inconnue 1 : possible 2 : possible avec efforts 3 : difficile 4 : impossible
34lbrestau	texte	50	libellé de la possibilité de restauration de l'habitat dominant
35cdgeprhd	texte	10	code du mode de gestion principale jugé souhaitable pour le maintien d'un état de conservation favorable de l'habitat dominant
36lbgeprhd	texte	254	libellé du mode de gestion principale jugé souhaitable pour le maintien d'un état de conservation favorable de l'habitat dominant
37formvegd	texte	254	formation végétale de l'habitat dominant
38etiqlhad	texte	5	étiquette de l'habitat dominant

39uuidpol	texte	36	identifiant unique universel (UUID) du polygone d'habitat(s) : suite alphanumérique pseudo-aléatoire générée par des algorithmes assurant à très forte probabilité le caractère unique de l'identifiant dans le monde (ISO/IEC 9834-8:2008). Son format est le suivant : xxxxxxxx-yyy-zzzz-aaaa-bbbbbbbbbbb. Exemple : a0eebc99-9c0b-4ef8-bb6d-6bb9bd380a11
40physiod	texte	254	catégorie physiologique de l'habitat dominant CarHAB compatible
41humedaph	texte	50	humidité édaphique CarHAB compatible
42etage	texte	50	étage bioclimatique CarHAB compatible
43ombroclim	texte	50	régime pluvial du climat CarHAB compatible, calculé à partir de données réelles (station météorologique de Besse, Chastreix, Monts Dore)
44continent	texte	50	régime thermique du climat CarHAB compatible, calculé à partir de données réelles (station météorologique de Besse, Chastreix, Monts Dore)
45varclim	texte	50	variante climatique CarHAB compatible
46acidite	texte	50	acidité édaphique CarHAB compatible
47enneig	réel	18 (11)	enneigement moyen (nombre de jours) au sein du polygone en 2019
48clenneig	texte	100	classes d'enneigement CarHAB compatible
49littoral	texte	50	littoralité CarHAB compatible
50biotope	texte	254	biotope (concaténation « 49littoral_42etage_43ombroclim_44continent_45varclim_46acidite_41humedaph_48clenneig ») CarHAB compatible
51dipolter	texte	25	identifiant de terrain

Descriptif de la table « Donnees_habitats »

Nom du champ	Format	Taille (nb de décimales)	Description et modalités
01idhab	entier	10	identifiant de la composante de polygone d'habitats (numéro unique)
02idpolhab	entier	10	identifiant du polygone (numéro unique)
03numsite	texte	9	numéro officiel du site (FRXXXXXX)
04cdhab	texte	10	code de l'habitat dans la typologie des habitats spécifique à cette cartographie
05lbhab	texte	254	libellé de l'habitat dans la typologie des habitats spécifique à cette cartographie
06rechab	entier	3	recouvrement total de l'habitat dans le polygone (1 à 100 %)
07surfhab	réel	10 (4)	surface absolue de l'habitat dans le polygone (en hectares)
08calrecha	texte	2	modalité d'évaluation du recouvrement de l'habitat dans le polygone : 0 : valeur dans la table originelle RA : valeur recalculée automatiquement RE : valeur recalculée à dire d'expert
09habdom	texte	3	habitat dominant dans le polygone (oui / non)
10cohabpol	texte	254	commentaires sur l'habitat dans le polygone
11cdhabref	entier 64 bit	10	code (CD_HAB) du syntaxon de rang le plus précis dans HABREF (version en vigueur) pour la typologie PVF2 (CD_TYPO = 28) ou à défaut PVF1 (CD_TYPO = 18), ou -1 pour « non renseigné »

12lball	texte	254	libellé de l'alliance (ou à défaut d'un syntaxon de rang supérieur) dans le PVF2 (classes publiées uniquement) ou dans le PVF1
13autall	texte	254	auteur(s) de l'alliance (ou à défaut d'un syntaxon de rang supérieur) dans le PVF2 (classes publiées uniquement) ou dans le PVF1
14lbsal	texte	254	libellé de la sous-alliance dans le PVF2 (classes publiées uniquement) ou dans le PVF1
15autsal	texte	254	auteur(s) de la sous-alliance dans le PVF2 (classes publiées uniquement) ou dans le PVF1
16lbass	texte	254	libellé de l'association ou du groupement végétal dans le PVF2 (classes publiées uniquement), ou à défaut dans une autre publication
17autass	texte	254	auteur(s) de l'association ou du groupement végétal dans le PVF2 (classes publiées uniquement), ou à défaut dans une autre publication
18formveg	texte	254	formation végétale de l'habitat, d'après la typologie du CBN référent.
19stadhhab	texte	2	statut de l'habitat au titre de la Directive Habitats Faune Flore : NC : non communautaire IC : d'intérêt communautaire PR : d'intérêt communautaire prioritaire
20cdn2000	texte	10	code de l'habitat dans EUR (version en vigueur)
21lbn2000	texte	254	libellé de l'habitat dans EUR (version en vigueur)
22cdcahab	texte	10	code de l'habitat élémentaire dans les Cahiers d'habitats
23lbcacahab	texte	254	libellé de l'habitat élémentaire dans les Cahiers d'habitats
24cdcb	texte	10	code de l'habitat dans CORINE Biotopes
25lbc	texte	254	libellé de l'habitat dans CORINE Biotopes
26cdeunis	texte	10	code de l'habitat dans EUNIS (version en vigueur)
27lbeunis	texte	254	libellé de l'habitat dans EUNIS (version en vigueur)
28cddynhab	entier 64 bit	10	libellé de la dynamique de l'habitat dominant : -1 : non renseigné 0 : inconnue 1 : stable 2 : progressive 3 : régressive
29lbdynhab	texte	50	libellé de la dynamique supposée de l'habitat
30cdusagpr	texte	6	code de l'usage principal supposé de l'habitat, d'après la typologie des pressions, menaces et activités
31lbusagpr	texte	254	libellé de l'usage principal supposé de l'habitat, d'après la typologie des pressions, menaces et activités
32plusages	texte	1	plusieurs usages de l'habitat constatés : O : oui N : non (incluant les cas où aucun usage n'est constaté) U : non évalué
33cddegprh	texte	6	code de la dégradation principale de l'habitat, d'après la typologie des pressions, menaces et activités
34lbddegprh	texte	150	libellé de la dégradation principale de l'habitat, d'après la typologie des pressions, menaces et activités
35pldegghab	texte	1	plusieurs dégradations de l'habitat constatées : O : oui N : non (incluant les cas où aucune dégradation n'est constatée) U : non évalué

36cdedchab	entier 64 bit	10	code de l'état de conservation de l'habitat : -1 : non renseigné 0 : inconnu 1 : favorable 2 : défavorable inadéquat 3 : défavorable mauvais
37lbedchab	texte	30	libellé de l'état de conservation de l'habitat
38cdgest	texte	10	code de la principale mesure de gestion souhaitable pour le maintien de l'habitat dans un état de conservation favorable, d'après la typologie des mesures de gestion NATURA 2000
39lbgest	texte	254	libellé de la principale mesure de gestion souhaitable pour le maintien de l'habitat dans un état de conservation favorable, d'après la typologie des mesures de gestion NATURA 2000
40plgest	texte	1	plusieurs mesures de gestions souhaitables pour l'habitat : 0 : oui N : non (incluant les cas où aucune gestion n'est constatée) U : non évalué
41cdrestau	entier 64 bit	10	code de la possibilité de restauration de l'habitat : -1 : non renseigné 0 : inconnue 1 : possible 2 : possible avec efforts 3 : difficile 4 : impossible
42lbrestau	texte	50	libellé de la possibilité de restauration de l'habitat
43cdhabori	texte	254	concaténation de différents champs (codes PVF, N2000, CarHAB, CB, EUNIS, statuts DH, etc.) de la table originelle lorsqu'ils ont été corrigés
44cocbn	texte	254	commentaires éventuels du CBN référent
45evalcbn	texte	15	CBN référent et année d'évaluation de la table (CBN XXX - 20XX)
46uuidhab	texte	36	identifiant unique universel (UUID) du polygone d'habitat(s) : suite alphanumérique pseudo-aléatoire générée par des algorithmes assurant à très forte probabilité le caractère unique de l'identifiant dans le monde (ISO/IEC 9834-8:2008). Son format est le suivant : xxxxxxx-yyy-zzz-aaaa-bbbbbbbbbbb. Exemple : a0eabc99-9c0b-4ef8-bb6d-6bb9bd380a11
47uuidpol	texte	36	identifiant unique universel (UUID) du polygone d'habitat(s) : suite alphanumérique pseudo-aléatoire générée par des algorithmes assurant à très forte probabilité le caractère unique de l'identifiant dans le monde (ISO/IEC 9834-8:2008). Son format est le suivant : xxxxxxx-yyy-zzz-aaaa-bbbbbbbbbbb. Exemple : a0eabc99-9c0b-4ef8-bb6d-6bb9bd380a11
48idpolter	texte	25	identifiant de terrain

Descriptif de la table « Habitats_typologie »

Nom du champ	Format	Taille (nb de décimales)	Description et modalités
01cdhab	texte	10	code de l'habitat dans la typologie des habitats spécifique à cette cartographie
02lbhab	texte	254	libellé de l'habitat dans la typologie des habitats spécifique à cette cartographie
03cdhabref	entier 64 bit	10	code (CD_HAB) du syntaxon de rang le plus précis dans HABREF (version en vigueur) pour la typologie PVF2 (CD_TYPO = 28) ou à défaut PVF1 (CD_TYPO = 18)
04lbali	texte	254	libellé de l'alliance (ou à défaut d'un syntaxon de rang supérieur) dans le PVF2 (classes publiées uniquement) ou dans le PVF1
05autali	texte	254	auteur(s) de l'alliance (ou à défaut d'un syntaxon de rang supérieur) dans le PVF2 (classes publiées uniquement) ou dans le PVF1
06lbsali	texte	254	libellé de la sous-alliance dans le PVF2 (classes publiées uniquement) ou dans le PVF1
07autsali	texte	254	auteur(s) de la sous-alliance dans le PVF2 (classes publiées uniquement) ou dans le PVF1
08lbass	texte	254	libellé de l'association ou du groupement végétal dans le PVF2 (classes publiées uniquement), ou à défaut dans une autre publication
09autass	texte	254	auteur(s) de l'association ou du groupement végétal dans le PVF2 (classes publiées uniquement), ou à défaut dans une autre publication
10formveg	texte	254	formation végétale de l'habitat, d'après la typologie du CBN référent.
11diagnose	texte	254	diagnose : écologie, physionomie et phénologie de l'habitat sur la zone d'étude
12coratsyn	texte	254	commentaire sur le rattachement syntaxonomique
13taxindic	texte	254	cortège de taxons diagnostiques de l'habitat
14taxcomp	texte	254	cortège de taxons fréquents de l'habitat
15taxdom	texte	254	cortège de taxons dominants de l'habitat
16stadhhab	texte	2	statut de l'habitat au titre de la Directive Habitats Faune Flore : NC : non communautaire IC : d'intérêt communautaire PR : d'intérêt communautaire prioritaire
17cdn2000	texte	10	code de l'habitat dans EUR (version en vigueur)
18lbn2000	texte	254	libellé de l'habitat dans EUR (version en vigueur)
19con2000	texte	254	commentaires sur l'habitat dans EUR
20cdcahab	texte	10	code de l'habitat élémentaire dans les Cahiers d'habitats
21lbcahab	texte	254	libellé de l'habitat élémentaire dans les Cahiers d'habitats
22cdcb	texte	10	code de l'habitat dans CORINE Biotopes
23lbcb	texte	254	libellé de l'habitat dans CORINE Biotopes
24cdeunis	texte	10	code de l'habitat dans EUNIS
25lbeunis	texte	254	libellé de l'habitat dans EUNIS

26cdmenvre	texte	3	code de la cotation de menace de la végétation d'après la liste rouge régionale des végétations en vigueur sur le territoire concerné : NA : non applicable NE : non évaluée DD : données insuffisantes pour l'évaluation LC : préoccupation mineure NT : quasi menacé VU : vulnérable EN : en danger CR : en danger critique
27lbmenvre	texte	60	libellé de la cotation de menace de la végétation d'après la liste rouge régionale des végétations en vigueur sur le territoire concerné (cf. champ du code correspondant)
28variconf	texte	254	variabilité de l'unité sur la zone d'étude et risques de confusion avec des unités proches
29repartze	texte	254	répartition de l'habitat dans la zone d'étude
30edchabze	texte	254	état de conservation de l'habitat dans la zone d'étude
31degradze	texte	254	dégradation de l'habitat dans la zone d'étude
32dynamze	texte	254	dynamique de l'habitat dans la zone d'étude
33comze	texte	254	commentaire sur l'habitat dans la zone d'étude
34surfaze	réel	10(4)	surface absolue de l'habitat dans la zone d'étude (en hectares)
35etiqhad	texte	5	étiquette de l'habitat dominant

Coordination : Pierre-Marie LE HÉNAFF

Rédaction : Colin HOSTEIN

Complément rédactionnel : Marine POUVREAU

Relevés de terrain : Colin HOSTEIN

Cartographie : Thierry VERGNE

Saisie Lobelia : Céline GOUDARD

Relecture : Mélanie DUMONT & Nicolas GUILLERME

Partenaire(s) technique(s) : Office National des Forêts

Partenaire(s) financier(s) : Département du Puy-de-Dôme

Date de publication : décembre 2022

Référence bibliographique :

HOSTEIN C. 2022. – *Cartographie des habitats de l'ENS de la Châtaigneraie*. Conservatoire botanique national du Massif central / ONF, 34p. + annexes.

Résumé :

Dans le cadre de la mise en œuvre du prochain plan de gestion (2022-2026), le CBN Massif central a mis à jour la cartographie des habitats de l'ENS du bois de la Châtaigneraie (commune de Beaumont). 11 formations végétales sont inventoriées et localisées sur le site, laissant une part importante aux forêts du sylvo-céti *Cephalantho damasonii-Quercetum petraeae*. Le parcours du terrain a permis également l'observation de 213 taxons caractéristiques de la région clermontoise sans enjeux de conservations particuliers.

La gestion de l'ENS, en plus de favoriser les végétations et la flore devrait intégrer la fonctionnalité pour les groupes faunistiques et leur mobilité au sein du bassin clermontois.

Mots-clés : Cartographies, végétations, habitats, Forêts, Châtaigneraie

Missions CBN : EXPERTISE

Partenaires techniques et / ou financiers : Office national des Forêts / Département du Puy-de-Dôme

Code étude : A_ONF_ENS63_Beaumont_Châtaigneraie

Critère de diffusion du rapport : libre



SIÈGE & ANTENNE AUVERGNE
3 rue Adrienne de Noailles
43230 Chavaniac-Lafayette
04 71 77 55 65

conservatoire.siege@cbnmcf.fr

Siret : 25430117900019
APE : 8412Z

ANTENNE LIMOUSIN
Cité administrative
22 rue des Pénitents blancs
87000 Limoges - 05 19 03 21 99

ANTENNE RHÔNE-ALPES
Maison du Parc
Moulin de Virieu 2 rue Benay
42410 Pélussin - 04 74 59 17 93

POUR EN SAVOIR PLUS

www.cbnmcf.fr
www.projets.cbnmcf.fr
www.atlas.biodiversite-auvergne-rhone-alpes.fr
www.obv-na.fr